N° 83 - 39e Année

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103

TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75 / Administration et Annonces 87

CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Directeur politique : E.-PAUL GRABER, conseiller national

Jeudi 12 Avril 1923

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernois . . Fr. 0.20
Minimum pr annonce » 2.—
Suisse . . . . . » 0.30
Etranger . . . . . » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME . . . . . » 1.—

Un cirque national

Voici une nouvelle réconfortante : le Conseil fédéral autorise le grand cirque Krono à entrer en Suisse, à condition qu'il engage à son service au moins deux cents Suisses. C'est les dépêches qui le disent et par ces temps de chômage et de protectionnisme, la nouvelle est vraisemblable.

C'est un pas vers la reprise des relations internationales. Quand le Conseil fédéral empêchait les féras du lac de Constance de pénétrer chez nous, c'était un pas en sens contraire et il en a fait bien d'autres dans le même sens. Cette habitude de fermer notre porte pouvait nous nuire à la longue et nous faire fermer à nous-mêmes la porte des autres pays. Tandis qu'avec ce cirque, on l'ouvre sans l'ouvrir, c'est-à-dire que le cirque peut entrer en toute liberté, mais son personnel sera suisse. Il y a, à cela, trois gros avantages. Premièrement, comme je le disais, nous abaissons une barrière, ce qui est un geste large. Deuxièmement, nous procurons du travail à deux cents familles dans la gêne. Troisièmement, nous apprenons une profession nouvelle à quelques-uns de nos concitoyens, qui pourront à l'avenir satisfaire les besoins du marché national.

M. Laur et son disciple, M. Vuillamoz, seront heureux de constater que sur un point nouveau la Suisse satisfait à ses propres besoins et le Département de l'Economie nationale, ravi, pourra se dire : En voilà deux cents de moins auxquels je n'ai pas à payer le voyage au Canada. Il est vrai que ça aussi, c'est une nouvelle profession : envoyer les gens au Canada. Elle fait pendant à celle des douaniers. Les uns empêchent les marchandises d'entrer et les autres expédient la population à l'étranger. C'est bien le diantre si avec l'extension de ces deux professions, ceux qui resteront au pays ne se trouvent pas plus à l'aise.

Mais revenons à notre cirque. Je me figure que pour recruter un personnel un peu varié, il va falloir puiser dans les chômeurs de toutes les professions. Les artistes, qui ont terminé les travaux pour le nouvel écu, auront sans doute leur large part ; et si l'épidémie de variole, qui s'annonçait si bien, avorte misérablement, il faudra laisser une place au corps médical. Les politiciens sans emploi se recommandent tout particulièrement pour certains exercices. Par exemple pour sauter à travers des ronds de papier, ça ira tout seul si l'on se sert de textes constitutionnels imprimés. Les journalistes seront parfaits pour la réclame tapageuse et les avocats pour le boniment. Quant aux animaux, la production indigène est plus que suffisante.

Malheureusement, il en sera probablement de cette affaire-là comme de toutes les autres. Les pays étrangers copieront nos procédés. La France pourrait fort bien ne laisser entrer nos fromages chez elle que s'ils sont faits avec du Brie et nos montres que si les horlogers de Besançon y ont mis la main. C'est le cas de dire que toute médaille a son revers.

C. NAINE.

GLOSES

Un baiser qui coûte cher

S'il est à Vienne des juges qui ne sont pas disposés à se laisser distraire de leurs graves occupations par des gens qui s'embrassent sur la rue, il n'en est pas de même partout. On me racontait dernièrement qu'un jeune Suisse allemand s'est vu infliger une terrible correction et une contravention pour avoir pris un baiser que lui accordait une jeune fille.

La scène s'est passée dans un village du vignoble neuchâtelois. Le jeune Suisse allemand en question avait bénéficié d'une faveur refusée aux gars du village. Trop ostensiblement la jeune fille courtisée — un joli brin de fille, paraît-il — avait indiqué sa préférence en dansant avec son compatriote de l'autre côté de la Thielle. Il obtint même l'insigne faveur de pouvoir la « raccompagner » jusque devant la demeure de ses parents. Comme seule récompense la jeune fille permit à son compagnon de lui donner un baiser sur l'une de ses deux belles joues. Il n'en fallut pas davantage pour que les garçons de l'endroit prissent ombrage de ce rival étranger. Ils suivirent le couple, puis s'emparèrent du « Schwirzertutsch » une fois celui-ci séparé de sa belle et lui donnèrent une rossée dont il se souvient encore.

Laissé plus mort que vif sur le terrain, le pauvre Suisse allemand dut recevoir des soins et tenir le lit durant plusieurs jours. Cette affaire eut son épilogue devant le juge qui crut bon de l'engager à ne pas récidiver en ajoutant une contravention à la correction déjà reçue, pour avoir donné un baiser.

La leçon a dû profiter, car ce jeune homme s'est épouvanté peu après à l'offre d'un baiser que lui faisait une autre jeune fille. Il a répondu que ça coûtait trop cher dans le canton de Neuchâtel, et a préféré abandonner le carreau plutôt que de risquer une nouvelle aventure.

Pour avoir eu trop de chance, c'était en avoir peu.

JEAN DE LA VIGNE.

Sans pudeur

Décidément, les défenseurs des privilèges actuels ont perdu toute pudeur en parlant de la classe ouvrière. C'est sans aucune retenue qu'ils étalent, comme le fait le « Journal de Genève », leurs plans intéressés. C'est sans rougir qu'ils étalent les arguments les plus faux, les plus faibles, les plus cyniques même, ne cachant plus ainsi le mépris qu'ils éprouvent pour l'intelligence du peuple.

Ainsi, le 9 avril, la « Liberté » de Fribourg écrit : « ... le tarif de 1921 **n'a pas empêché la baisse du coût de la vie...** » Nous savons ce qu'il en est de cette affirmation et ne nous y arrêtons que pour l'opposer à ce qu'elle écrivait le 6 avril :

« **L'abaissement des prix qui en résulterait** (de l'acceptation de l'initiative, réd.), en supposant qu'il déployât intégralement ses effets... »

Entre ces deux affirmations, il y a une flagrante contradiction, à trois jours de distance !

Mais aussi n'est-ce pas cela seulement qui nous intéresse, car si, aux temps révolutionnaires, on s'accoutume à la charrette, aux temps réactionnaires on s'accoutume à tromper le peuple, à le berner et à le piller.

Non, ce que nous voulions examiner, c'est la suite, la « démonstration » faite par le journal « religieux » des bords de la libre Sarine selon laquelle l'ouvrier aurait tout à perdre à cet « abaissement des prix ». Voici :

L'abaissement des prix qui en résulterait, en supposant qu'il déployât intégralement ses effets, serait de 3 % pour les prix de gros et de 2 % pour les prix de détail. Et alors, il y aurait une baisse générale des salaires. Mais qui nous dit qu'elle serait de 3 %, et non de 20 ou 30 % ? Car la tentation de réduire les salaires des ouvriers et le coût de l'existence, afin de s'ouvrir de nouveaux débouchés, est beaucoup plus grande dans les industries d'exportation que dans celles qui produisent pour le pays. Si l'initiative était acceptée, un grand nombre de ces entreprises s'uniraient pour provoquer la baisse des salaires. Résultat : l'ouvrier suisse serait obligé de simplifier son genre de vie et permettrait ainsi aux peuples étrangers d'obtenir divers articles à meilleur compte. Mais on sait que l'étranger ne se ferait aucun scrupule, dès que la concurrence suisse deviendrait gênante pour lui, de majorer ses droits proportionnellement à la baisse des salaires survenue en Suisse. Donc, l'ouvrier suisse n'obtiendrait plus le produit de son travail, et c'est l'Etat étranger qui recevrait un avantage sous forme de majoration douanière. La Suisse s'appauvrirait pour enrichir l'étranger.

Examinons cela :

a) Sur des importations d'une valeur de 1 milliard 914,465,119 fr. en 1922, on a payé 163,6 millions de droits, c'est-à-dire du 8 ½ %. Le commerce de gros prend sur son prix de revient du 10 %, soit sur ce 8 ½ % du 0,85 %, ce qui porte la charge à 9,35 %. Sur ce 9,35 %, le détail prend du 40 %, soit sur ce 9,35 % du 3,74 %. La charge totale théorique est donc de 9,35 + 3,74 %, soit de **13,09 %**. Comment diable la « Liberté » arrive-t-elle au 2 % ! ?

b) Cette baisse de « 2 % » provoquerait une baisse des salaires. Avec cela qu'on a attendu là-dessus pour les abaisser ! Ce que nous savons, c'est que les nouveaux droits coûtent cher aux travailleurs, quelques centaines de francs par famille... et que cela **ne hausse pas les salaires...** du 20 ou 30 %. S'il y a baisse dans le prix de la vie, c'est tant mieux pour l'industrie, puisqu'elle abaisse le prix de production. **Voilà ce qui intéresse à cette heure.**

c) La « Liberté », soutien du régime actuel, soutien des privilèges bourgeois, fait un aveu « d'occasion », qu'elle ne fera pas si, demain, il fallait empêcher l'exploitation prolétarienne ! Cette baisse de la vie du 2 % pourrait bien provoquer une baisse des salaires de... 20 ou 30 %. Ah ! comme elle connaît donc encore mieux ses amis que nous ! Ce sont de beaux cocos, décidément !

d) Elle reprend maintenant notre thèse selon laquelle il est nécessaire pour favoriser nos industries d'exportation, de diminuer le coût de la vie pour pouvoir réduire les salaires. Nous ajoutons simplement encore et le bénéfice patronal, mercantile et financier. Seulement, brave « Liberté », les tarifs nouveaux font le contraire et vous prétendez défendre ces industries en les maintenant.

e) Si l'initiative était votée, dit cette charmante « religieuse », « un grand nombre de ces entreprises s'uniraient pour provoquer la baisse des salaires ». On voit qu'elle connaît le monde industriel comme je connais les mystères et les rites de Confucius. Mais, en résumé, elle affirme ceci : Abaisser le prix de revient des matières premières industrielles, c'est pousser à abaisser les salaires !

f) Et l'ouvrier — une fois que la vie coûterait moins cher, une fois que les matières premières coûteraient moins cher — devrait se restreindre ! ô logique !

g) Et voici le clou : Qu'arriverait-il si nos prix baissaient ? L'étranger pourrait avoir nos articles à meilleur marché ! Horrible, comme si ce n'est pas la tendance de tout l'effort industriel et commerce si ce n'était pas le vrai moyen de tuer le chômage.

Ah ! ces « économistes » religieux de la « Liberté » !

E.-Paul GRABER.

Parti socialiste du canton de Berne

Elections et votations du 15 avril 1923

Initiative douanière : OUI
Loi concernant l'aide à l'Hôpital de l'Ile : OUI
Election complément. au Conseil exécutif : Abstention

La lutte autour de **l'initiative douanière** a commencé partout. Les adversaires de l'initiative cherchent par des arguments et des phrases usés jusqu'à la corde à engager les électeurs à prendre position contre leurs propres intérêts et à faire sanctionner ainsi la violation des principes mêmes de la Constitution. Toutes les feuilles bourgeoises servies par Brougg prophétisent la ruine de la Confédération, de l'industrie, des petits métiers et de l'agriculture. Les électeurs ouvriers, les employés et les fonctionnaires, tous les consommateurs, ne se laisseront pas tromper par cette démagogie qui revient sans cesse. Ils savent que pour chaque consommateur le mot d'ordre évident doit être l'appui de l'initiative douanière, car la pratique actuelle des tarifs douaniers signifie une nouvelle imposition indirecte et injuste des parties les plus économiquement faibles de la population. Accepter l'initiative signifie en outre la lutte contre un système qui veut rejeter toutes les charges de la Confédération sur les épaules des larges sphères de la population, signifie en un mot : La lutte pour les intérêts et les droits de la grande majorité du peuple.

C'est pourquoi nous voterons unanimement : **OUI !**

La loi concernant l'aide à l'hôpital de l'Ile ne semble pas être en danger, car tous les partis se sont prononcés en sa faveur, le Grand Conseil ayant unanimement recommandé cette loi. Ce fait ne doit pas nous empêcher de voter le 15 avril à l'unanimité pour la loi, car une opposition cachée, pour des raisons régionales, se fait valoir. La loi a pour but de garantir les moyens financiers nécessaires pour continuer une grande œuvre d'utilité publique comme l'a été depuis sa création l'hôpital de l'Ile. Si cette œuvre se trouve aujourd'hui dans une situation financière précaire, il est du devoir de tout le peuple bernois de lui offrir les moyens nécessaires pour lui permettre de continuer son exploitation. L'hôpital de l'Ile a servi à un grand but humanitaire depuis des siècles, il s'est acquis de grands mérites pour l'éducation de jeunes médecins, Ses bienfaits ne doivent pas être interrompus par des difficultés financières. Le peuple entier **doit** accepter cette loi pour assurer l'existence d'une œuvre semblable. La loi prévoit que l'Etat doit apporter une cotisation de 40 centimes, les Communes de 20 centimes, par tête de la population. En considération du but poursuivi, les ouvriers donneront certainement leur assentiment à ce faible sacrifice.

Votons donc avec joie : **OUI** pour la loi concernant l'aide à l'hôpital de l'Ile.

Le même jour aura lieu

l'élection complémentaire au Conseil exécutif

Conformément à la décision du congrès du parti de 1922, le parti socialiste du canton de Berne ne participera pas à l'élection du Conseil exécutif aussi longtemps que les garanties pour l'exercice des droits de la représentation des minorités, précisées dans cette décision, ne seront pas données dans l'exécutive cantonale.

Après avoir eu connaissance des menées peu propres auxquelles on a eu recours, particulièrement parmi les meneurs du parti des paysans et des bourgeois, lors de la désignation de la candidature **Bösiger,** et en rendant attentif à l'indignation régnant dans les sphères bourgeoises ensuite de ces manœuvres, on a cherché à intervenir auprès de divers de nos militants pour qu'ils fassent appuyer directement ou indirectement par le parti socialiste le candidat de la bourgeoisie dissidente, **Walther.**

Le comité directeur a pris position à l'égard de cette demande et il l'a **refusée dans la forme la plus énergique.** Le parti socialiste proteste contre l'intervention d'autres partis dans ses propres questions de candidats ; en défendant ce principe, dont l'importance est évidente pour un parti minoritaire, notre parti renonce aussi par conséquent de son côté à intervenir dans les questions de candidature d'autres partis. Cela ne nous empêche aucunement de rendre attentif aux manœuvres des « faiseurs de rois » dans le parti des paysans et bourgeois et à caractériser comme elle le mérite la tactique de ce parti qui se vante sans cesse de sa soi-disant intégrité et de sa fidélité aux principes démocratiques.

Vu la décision du congrès du parti de 1922 et dans le sens des considérations ci-dessus, nous prions les camarades **d'observer une stricte abstention pour l'élection complémentaire au Conseil exécutif et de ne se laisser abuser en aucun cas en faveur des manœuvres électorales bourgeoises.**

Le Comité directeur.

EN ITALIE

Noces royales

La princesse Yolande, au milieu des uniformes et des bijoux resplendissants de la cour, s'est mariée à Rome, au Quirinal, avec un jeune homme de son choix, qui n'est ni prince, ni duc, mais qui fait un cavalier superbe. La jeune fille s'est hâtée de l'épouser et le roi lui-même a suspendu pour quelques jours le deuil de la cour pour ne pas retarder un événement de famille qui le réjouissait pour son enfant. En ces temps troublés, on ne sait jamais ce qui peut arriver et une fille de roi est exposée à toutes sortes d'offres difficiles à refuser et d'intrigues politiques où son bonheur personnel est le moindre souci des hommes d'Etat. Elle a donc bien fait de se mettre en sûreté et ses parents doivent pousser un soupir de soulagement.

Peut-être aurait-on dépêché la cérémonie avec encore moins d'apparat si Victor-Emmanuel n'avait pas senti le besoin de rappeler à l'Italie qu'elle a un roi et une famille royale. C'est sans doute aussi dans ce but que le souverain vient à Milan aujourd'hui même.

En effet, rien n'est plus évident que l'oubli dans lequel la situation nouvelle a fait tomber non seulement la Constitution et les libertés démocratiques, mais le roi lui-même et ses privilèges. Il est complètement mis de côté et doit se sentir, plus que quiconque en Italie, à la merci de l'homme qui fonctionnait avant-hier à Rome comme « notaire de la famille royale » pour faire signer les époux et les témoins sur les registres de l'état civil en sa qualité de chef du gouvernement.

Le prélat qui bénissait le mariage devait sans doute être un de ces fins ecclésiastiques à la fois onctueux et pétris d'esprit, comme on en voit à Rome. Il a salué la présence des principaux assistants dans une harangue soigneusement préparée et il a lu quelques mots habilement lancés pour « l'homme épique des temps nouveaux de l'Italie, au regard rutilant et au bras tendu vers le commandement napoléonien ». Voilà une flatterie qui en dit long.

En effet, les cinémas ne représentent plus que des films où Napoléon Ier apparaît aux applaudissements de la foule, et les journaux gouvernementaux, autant que les discours fascistes, sont tout remplis d'allusions au « nouvel empire romain », qui va se rétablir grâce à l'énergie du « vainqueur d'hier et du triomphateur de demain ». On comprend que la famille royale se sente un peu menacée en même temps que la démocratie.

Aujourd'hui, étrange évolution des choses, ce sont les masses ouvrières, paysannes et même socialistes, qui tiennent pour le roi et voient en lui le dernier défenseur possible des libertés. Elles protestent « in petto » contre cette espèce d'abdication qu'on lui fait subir et il faut chercher là une grande partie de la sympathie populaire qui a entouré la famille royale ces derniers jours, sans oublier la beauté et la joyeuse simplicité de la princesse Yolande, dont le geste courageux a plu au peuple.

Oui, l'Italie revient à la période de son histoire où un consul victorieux marchait sur Rome avec ses légions pour se faire proclamer empereur. Seulement, les retours de l'histoire diminuent souvent la grandeur des figures. Déjà Victor Hugo, dans ses « Châtiments », avait montré tout le côté grotesque et mesquin de Napoléon III. Peut-être l'Italie trouvera-t-elle un poète qui, sans y mettre tant de haine, saura rappeler spirituellement au dictateur lui-même qu'on risque un éternel ridicule à se laisser entraîner à la farce historique par un entourage trop enthousiaste.

Edm. P.

La vie renchérit

BERNE, 11. — L'enquête du Bureau fédéral de statistique sur le niveau des prix du commerce de détail et du coût de la vie pour le mois de mars 1923 accuse un léger relèvement des prix de la nourriture comparativement au mois précédent ; pour les combustibles, pas de changement. Si l'on compare les prix de la nourriture et ceux du combustible réunis, on se trouve en présence d'un indice de 1 % plus élevé que l'indice correspondant précédent.

Enfin, l'indice exprimant le coût des articles d'habillement, d'éclairage, de chauffage et de nourriture pris ensemble accuse pour le premier trimestre 1923 une augmentation totale de 59 à 62 %, comparativement à juin 1914 (quatrième trimestre 1922 : 58 à 62 %).

Réd. — Qu'est-ce que ce sera quand le Conseil fédéral pourra encore hausser les tarifs douaniers sans contrôle. Votez l'initiative contre la vie chère.

Diplomatie confidentielle

BERNE, 12. — On apprend que la réponse à la dernière note du gouvernement français dans la question des zones sera remise encore dans le courant de cette semaine. Une publication immédiate du texte de cette réponse n'aura pas lieu, car les négociations dans cette question doivent d'abord se poursuivre confidentiellement entre le Conseil fédéral et le gouvernement français. (« Nouvelle Gazette de Zurich »).

NOUVELLES SUISSES

Les comptes de l'Union syndicale suisse

BERNE, 12. — Resp. — Selon le rapport de gestion de l'Union syndicale suisse pour 1922, les recettes de l'Union syndicale se sont élevées à 196,313 francs, dont fr. 123,756 représentant les cotisations des membres et fr. 55,000 les subventions fédérales. Les dépenses se sont élevées à fr. 174,582. Il y a un excédent de recettes de fr. 21,731.

La collecte organisée en faveur des caisses de chômage a rapporté une somme de fr. 164,351, dont fr. 102,556 ont été dépensés. L'assistance aux ouvriers sur bois en lock-out a exigé une somme de fr. 188,494. La collecte en faveur des enfants affamés de Russie, a rapporté fr. 122,343.

Accident mortel

LYSS, 12. — Un ouvrier nommé Werner Hofstetter, né en 1901, qui effectuait des manœuvres à la gare de Lyss, a été mortellement blessé.

JURA BERNOIS

MOUTIER. — *Conférence Achille Grospierre.* — C'est vendredi soir, à 20 heures, que nous aurons le plaisir d'entendre notre camarade Achille Grospierre, conseiller national, nous faire une conférence sur l'initiative douanière. Cette conférence est publique et contradictoire. Ouvriers et consommateurs, assistez tous à cette conférence.

Lettre du Val-de-Ruz

Salaires et tarifs douaniers

Le président de nos tramelots du Val-de-Ruz, dans une correspondance adressée à la « Feuille d'Avis de Neuchâtel », s'élevait contre la baisse de 10 % imposée au personnel. Il cita en exemple que les ouvriers manœuvres du Val-de-Ruz pendant la période des munitions gagnaient 25 francs par jour alors que les salaires des tramelots étaient très bas.

Avec raison, il fit des comparaisons entre les subsides accordés aux agriculteurs pour drainages et améliorations de toutes sortes, dans sa réponse à une réplique du « Neuchâtelois ».

Mais dire que les simples manœuvres gagnaient 25 francs par jour sans préciser est cependant une grosse erreur. Au bureau de la F. O. M. H., lors du transfert des allocations pour vie chère sur les salaires, nous avons constaté que les salaires des ouvriers d'ébauches, donc pas des manœuvres, étaient en moyenne de 12 francs par jour, et les salaires de cette catégorie d'ouvriers étaient parmi les plus élevés, excepté les mécaniciens, personnel hors ligne et en quantité restreinte.

Si des salaires plus élevés furent payés, ce fut à la suite d'heures supplémentaires ou, comme c'est le cas chez les pivoteurs par exemple, lorsque la journée était complétée à la maison, le soir.

Depuis lors, que de baisses sans arrêt. Les ouvriers sur bois de la maison Perrenoud S. A. y ont passé deux fois, les tramelots subirent le 10 % déjà mentionné. Chez les horlogers, un peu que cela continue, il faudra que l'ouvrier paye le patron pour pouvoir travailler. Des salaires de 6 à 7 francs par jour sont la forte moyenne des hommes.

Des ouvriers fidèles au mot d'ordre des organes patronaux laissèrent baisser leurs salaires, car il était écrit que les hauts salaires étaient cause du renchérissement de la vie. A la maison Perrenoud, on fit mieux encore. La deuxième baisse fut imposée à cause de l'initiative sur les tarifs douaniers, si je suis bien renseigné, car, disait-on aux ouvriers, si l'initiative passe les restrictions sur l'importation des meubles tomberont et il faut se préparer à pouvoir lutter contre la concurrence.

Donc, tous les ouvriers du Val-de-Ruz et d'ailleurs ayant leurs salaires baissés, il devait logiquement s'ensuivre une baisse des denrées. Mais voilà, les promesses ne se réalisent pas et au grand étonnement de tous, les prix des denrées remontent. Pourquoi ? Consultez le marchand de toile. Il vous dira que ce sont les matières premières qui augmentent, car elles viennent de l'étranger. Le maraîcher vous dira qu'il doit payer davantage de douanes, et ainsi de suite.

Pour rétablir la situation, il n'y a que deux chemins, ou bien augmenter les salaires, ou alors se résigner et faire comprendre à notre gouvernement qu'il n'a pas le droit d'affamer le peuple avec des tarifs hors de proportion et encore en passant sous jambe la Constitution qui lui fait une obligation de demander l'avis du citoyen électeur.

J. U.

Le drill à Colombier

Nous recevons la lettre suivante :

Camarades,

Avez-vous connaissance du fait suivant : La semaine dernière un officier en service à Colombier a commandé à des sous-officiers de faire marcher sur les coudes et sur les genoux une recrue, pendant 40 à 50 minutes. Ce malheureux, mauvais gymnaste, devait être assoupli !

Le temps de la torture passé, la recrue a dû être transportée à l'infirmerie, avec les genoux et les coudes usés.

J'ai entendu moi-même raconter ce fait dans le tram dimanche dernier, le matin ; c'est un camarade de la victime qui en parlait. D'un autre côté aussi j'ai entendu la chose.

Le nom de l'officier serait connu.

Ce que je puis certifier, c'est d'avoir entendu conter ce que je viens de vous dire.

Cordial salut. *(Suit la signature).*

CANTON DE NEUCHATEL

PESEUX. — *Conférence publique.* — Nous aurons, vendredi prochain, à 20 heures, à l'Aula du Collège, la bonne fortune d'entendre notre dévoué camarade Dr H. Perret, directeur du Technicum du Locle, nous entretenir de l'initiative sur les tarifs douaniers.

Beaucoup de camarades, et la classe ouvrière en général, ne se rendent pas compte de l'importance économique que peut avoir l'acceptation ou le rejet de l'initiative pour le consommateur. La compétence du conférencier et le sujet nous permettent de compter sur une salle bondée. Que chacun réserve sa soirée du 13 et se souvienne du 3 décembre. *Le Comité.*

LE LOCLE

ASSEMBLEE POPULAIRE. — C'est demain, à 20 heures, au Temple français, que nos camarades Charles Naine et Paul Graber donneront une conférence sur l'importante votation du 15 avril.

Toute la population, sans distinction de sexes ou d'opinions politiques, est conviée à cette conférence publique et contradictoire.

La Sociale et le Chœur mixte L'Amitié prêteront leur gracieux concours.

La course de côte Locle-Sommartel. — La course de côte Locle-Sommartel organisée par le vélo-club La Pédale et qui retient toujours l'attention d'un grand nombre de sportsmen, a été fixée cette année au 15 juillet prochain.

Une fête qui finit mal ! — Vers la fin de la semaine dernière, M. S., boucher, accompagné de quelques amis, alla fêter, non loin du Locle, le 80e anniversaire de sa mère. Toute la soirée durant, la joie ne cessa de régner, quand trop vite, il fallut regagner ses logis. La sortie s'effectua par le pont de grange. M. S., qui se trouvait en tête de la colonne, s'avança dans l'obscurité, mais tout à coup, son pied ne rencontra que le vide... On devine la chute malheureuse qu'il fit en sachant que ce pont de grange est d'une hauteur respectable. Il fut relevé dans un triste état, des blessures, membres brisés et de fortes douleurs internes.

Nos vœux de prompt rétablissement à la victime.

La lutte contre le chômage. — Resp. — Le Conseil communal de la ville du Locle avait convoqué mardi soir différents industriels, commerçants et des ouvriers pour examiner quels seraient les moyens pour lutter contre le chômage persistant dans l'industrie horlogère. Une discussion des plus intéressantes a eu lieu. A la suite de ces échanges de vues, une commission a été nommée qui s'occupera de cette importante question.

LA CHAUX-DE-FONDS

☛ CONFERENCE NAINE-GRABER

Vendredi soir, à 20 heures, nos camarades Paul Graber et Charles Naine, conseillers nationaux, donneront au Cinéma Apollo une conférence publique et contradictoire sur l'initiative douanière. L'invitation est faite aux adversaires de l'initiative de venir soutenir la contradiction. Grâce à l'obligeance du directeur de l'Apollo, un film sera passé sur l'écran entre les discours de nos deux camarades. La « Persévérante » prêtera son bienveillant concours.

La vente en faveur de l'ameublement du nouveau Cercle ouvrier

C'est donc demain, vendredi, que s'ouvrira la Vente en faveur du nouveau Cercle Ouvrier. Les dons continuent à arriver, si bien que les étalages seront richement chargés. Avec un dévouement inlassable de nombreuses dames et demoiselles préparent la Vente. Rien ne manquera demain pour recevoir visiteurs et acheteurs. Ils seront les bienvenus et le Comité de la Vente les souhaite nombreux.

Nous rappelons qu'un buffet bien achalandé permettra de satisfaire les gourmets. Messieurs, vous êtes attendus pour le café noir. Il vous sera offert contre une modique finance qui contribuera à l'achat d'une chaise pour le nouveau Cercle. Mesdames, vous êtes invitées pour le thé. N'oubliez pas de répondre à ces invitations. Répondez-y largement et selon vos moyens. La contribution de tous est nécessaire pour mener à bien notre entreprise.

Nous bâtissons notre Maison ouvrière par la solidarité.

Soirée pour la pouponnière

La première soirée en faveur de la pouponnière a obtenu hier soir un grand succès. Les organisateurs avaient obtenu le bienveillant concours de plusieurs sociétés et amateurs qui remplirent les premiers numéros du programme avec honneur. Les rondes enfantines eurent plus de succès encore et soulevèrent les applaudissements enthousiastes du public.

La soirée s'est terminée par une bonne interprétation de la pièce de Kistemackers, « L'Instinct ». La thèse de cette pièce est bien connue, parce qu'elle a déjà attiré plus d'un littérateur. C'est le triomphe de l'instinct du devoir qui pousse un médecin à sauver la vie de l'amant de sa femme. La pièce est intéressante, bien construite, aussi son choix était heureux. M. et Mme Liechti ont très bien tenu les deux rôles principaux.

Communiqués

Chorale mixte Union Chorale

La location ouverte en souscription pour une deuxième audition du « Déluge » a donné le résultat espéré, la Chorale mixte Union Chorale exécutera donc dimanche, à 17 heures, au Temple national, l'œuvre magnifique de Saint-Saëns, qui eut, le 11 mars dernier, un si beau succès.

Il reste encore quelques bonnes places ; les prix sont à la portée de toutes les bourses, et l'on fera bien de ne pas attendre au dernier moment pour s'en procurer.

Si vous voulez rire

jeudi soir, et goûter une des plus jolies pièces du répertoire classique, montez à Beau-Site, où l'on donne les « Plaideurs », de Racine. Entrée modique ; acteurs excellents.

Bibliothèque publique

La Bibliothèque publique sera fermée du 16 avril au 2 mai 1923.

Caisse d'épargne scolaire

Versement du mois de mars 1923 : 1053 comptes anciens, fr. 4,634.— ; 2 comptes nouveaux, fr. 6.—. Total, fr. 4,640.—

Lausanne-Sports contre Etoile

La populaire compétition nationale touche à sa fin, mais avant d'aborder les finales, il reste à disputer quelques rencontres dont l'une des plus importantes est certainement celle qui se disputera dimanche, au Stade des Eplatures, entre Lausanne-Sports I et Etoile I.

Détenteurs de la seconde place, Lausanne-Sports luttera de toute son énergie pour conserver ce rang d'honneur. De leur côté, les Stelliens ont pratiqué tous ces derniers dimanches un entraînement intensif, dans le but de disputer avec le maximum de chance possible, les matches pour lesquels ils sont encore inscrits au calendrier officiel.

Il est certain que, dimanche, Etoile fera l'impossible pour triompher de ses adversaires si brillants soient-ils, et cette âpre lutte procurera aux amateurs de beau sport un spectacle de tout premier ordre.

CAMPAGNE
en faveur de l'initiative douanière
Liste de conférences

JEUDI 12 AVRIL

Neuchâtel. — Orateurs : Paul Graber et Maurice Maire.
Le Landeron. — Orateur : Ph.-H. Berger.
Couvet. — Orateur : Fritz Eymann.
Les Ponts. — Orateur : Ed. Stauffer.
La Sagne. — Orateur : Abel Vaucher.

Jura Bernois

JEUDI 12 AVRIL

Tramelan. — Orateurs : Ch. Hubacher, secrétaire, Berne ; A. Gigandet, conseiller municipal, Delémont.
Porrentruy. — Orateur : A. Grospierre, conseiller national, Berne.
Reconvilier. — Orateurs : Ed. Ernst, député, Moutier ; J.-A. Béguelin, député, Tramelan.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — *Chorale L'Avenir.* — Répétition ce soir à 7 h. trois quarts, au Cercle ; par devoir. Amendable.

LE LOCLE. — *Orchestre Aurore.* — Jeudi, à 7 h. 30 précises, répétition générale, au Cercle ouvrier. Par devoir.

Bulletin météorologique des C.F.F.

du 12 avril 1923 (7 h. du matin)

Altit. en m.	Stations	Temp. centig.	Temps	Vent
280	Bâle	11	Couvert	Calme
543	Berne	9	»	»
587	Coire	10	Qq. nuages	Fœhn
1543	Davos	0	»	Calme
632	Fribourg	8	Couvert	»
394	Genève	11	»	»
475	Glaris	5	Qq. nuages	»
1109	Gœschenen	9	»	Fœhn
566	Interlaken	12	Très beau	Calme
995	La Chaux-de-Fds	10	Qq. nuages	»
450	Lausanne	11	Couvert	»
208	Locarno	9	Qq. nuages	»
276	Lugano	10	»	»
439	Lucerne	10	»	»
398	Montreux	12	Pluie	»
482	Neuchâtel	10	Qq. nuages	»
505	Ragatz	13	Très beau	Fœhn
673	Saint-Gall	10	»	Calme
1856	Saint-Moritz	1	Qq. nuages	»
407	Schaffhouse	7	»	»
537	Sierre	9	Très beau	»
562	Thoune	9	Qq. nuages	»
389	Vevey	11	Couvert	»
1609	Zermatt	—	—	—
410	Zurich	8	Qq. nuages	Calme

LES CHANGES

Paris, 36.10—36.55 (36.45—37.—) ; Allemagne, 0,0225—0,03 (0,0225—0,03) ; Londres, 25.47—25.53 (25.43—25.50) ; Italie, 27.00—27.40 (27.00—27.40) ; Belgique, 31.00—32.60 (31.40—32.10). Vienne, 0,005—0,01 (0,005—0,01).

FEUILLETON DE LA SENTINELLE 113

Le Maître de la Mer

PAR

le vicomte E.-M. de Vogüé

(Suite)

...La force de vos nations n'est admirable qu'au service de la justice. Elles peuvent se tromper, et on peut les tromper. Vous en savez quelque chose, Archibald. Je devine quel conseiller déraisonnable vous a poussé au Soudan, vous y a jeté en travers de l'officier français. Naguère, dans nos causeries sur l'Océan, vous m'aviez fait entendre qu'un seul homme avait le pouvoir de peser sur vos déterminations : cet Hiram Jarvis dont vous parliez avec tant d'enthousiasme. Eh bien ! tout à l'heure, en wagon, on ne s'entretenait autour de moi que de la ridicule équipée de ce personnage. Ne regrettez-vous pas maintenant d'avoir pris pour guide un triple fou ?

— Ah ! fit-il, ne vous hâtez pas d'appeler fou l'homme qui se laisse égarer par une femme !

La gênante vérité de ce qu'avait dit Millicent eut un effet contraire à celui qu'elle attendait ; l'irritation d'Archibald, un moment calmée, bouillonna de nouveau ; oui, il s'était laissé guider par un assembleur de chimères, il s'en rendait compte, il lui déplaisait de l'entendre dire ; et il se sentait, d'autre part, presque aussi ridicule que le prophète, jouet d'une femme comme Jarvis, comme lui prêt aux pires folies... Il se remit en marche ; sa voix redevint cassante, bientôt grondante.

— Je vous admire. Vous philosophez sur les nations, sur l'Angleterre, comme si nous causions tranquillement après dîner ; et il y va de ma vie !

— N'y va-t-il pas de la mienne ?

— Il y va d'un grand bonheur détruit aussitôt qu'entrevu, de mes plus chères et de mes plus graves préoccupations. Vous êtes libre d'agir à votre guise ; mais sachez bien que je ne sacrifierai ni mes entreprises ni les intérêts de ma race : la puissance ne m'a été donnée que pour les servir.

— Elle vous a été donnée pour faire du bien, cher Archibald. C'est sa justification. Vous pouvez l'employer à sauver une malheureuse femme, à rouvrir une belle vie devant un homme qui la mérite ; vous le ferez, et vous serez satisfait de vous même, plus que si vous aviez accaparé un nouveau continent. Au nom de tout ce que vous avez aimé ; au nom de votre morte, de cette Mary Robinson qui plaiderait sûrement ma cause, accordez-moi ce que je demande pour celui que j'aime, la restitution que vous lui devez en toute justice. Oh ! je n'ai pas honte de vous implorer ! Ecoutez l'amie qui vous supplie, les mains jointes, ne la repoussez pas !

Elle était tout contre lui ; dans la supplication éperdue des gestes, des regards, l'imprudente mettait inconsciemment tout son pouvoir de charmer. La femme émue qui veut convaincre laisse agir d'instinct et sans préméditation son arme naturelle, la fascination physique ; cette fascination se dégageait de la personne de Millicent : plus provocante, à cette minute, de tout l'amour qui palpitait en elle pour un autre. — Robinson s'abandonna aux frénésies sauvages qui montaient en lui ; il saisit les poignets délicats, il les retint tout meurtris dans son étreinte brutale ; des mots dont il ne gouvernait plus l'audace se pressèrent sur ses lèvres :

— Des phrases ! Vous me prenez pour un autre, ma belle amie ! Je ne suis pas un héros de roman, moi ; un chevalier errant comme votre petit soldat français ! Je fais mes volontés, pas celles des autres ! Archibald Robinson, le grand accapareur, hein ! Oui, je prends mon bien où je le trouve, et je le garde ! Vous êtes mon bien : changé, volé par un autre, n'importe ; très désirable, ma foi, telle qu'il vous a faite. Je vous veux, entendez-vous, je vous veux mienne, à tout prix. Ah ! vous réclamez un grand service ! Robinson ne donne rien pour rien. Achetez, payez. Pourquoi pas ? Puisque vous vous donnez si facilement ! Vous me plaisez ainsi, embellie par ces journées d'amour, par...

Elle dégagea péniblement une de ses mains, la lui jeta sur la bouche :

— Taisez-vous, de grâce ! Pour vous ! Pour moi, c'est naturel, c'est le calice attendu, l'outrage qui commence... Je ne pensais pas qu'il me viendrait d'abord de vous, Archibald !

Ivre de fureur, il ne l'écoutait plus, sa bouche collée sur cette main qui étouffait les paroles injurieuses, de plus en plus libres, cyniques... Avec une force qu'elle ne se connaissait pas, Millicent le repoussa, recula jusqu'à l'entrée du salon ; sur le seuil, elle s'arrêta un instant, très pâle, toujours calme :

— Adieu. Je m'en vais pour vous épargner des mots, des actes peut-être, dont vous auriez éternellement honte. Je m'étais trompée sur votre cœur. Vous pouviez me sauver, vous préférez me perdre, vous êtes le maître. Je me perdrai dans mon amour. Votre conscience vous dira qui est le plus méprisable, de vous ou de moi. — Si vous vous ravisez, si vous avez quelque chose à me faire dire, on me trouvera jusqu'au soir de ce jour à l'hôtel Abbat : prête à revenir chez vous, sans crainte, sans rancune, aux conditions que j'ai dites. — Si vous persistez dans votre brutale cruauté, vous ne me reverrez plus. Chacun des malheurs qui m'attendent vous sera un remords. Adieu !

Elle gravit les marches, disparut. Il demeura sur place, hébété, livide, le souffle court et bruyant. Après quelques instants de perte de lui-même dans cette stupeur, il s'élança dans l'escalier, courut sur le pont, au bordage. Mme Fianona était déjà dans sa barque, le batelier démarrait. Robinson suivit des yeux l'embarcation, bientôt masquée par la carène d'un gros navire. A pas lents, le corps affaissé, il revint vers le salon. Devant la claire-voie, Moucheron l'arrêta au passage. Assis sur le coffre, Emile achevait la lecture de ses journaux.

— Vous avez lu la triste nouvelle, Monsieur ?

— Quoi, fit distraitement Archibald.

— Ce pauvre diable de Charançon qui s'est tué !

— Charançon ? Qui cela, Charançon ?

— Vous ne vous rappelez pas ? L'homme des câbles électriques, avec lequel vous avez rompu un contrat, pour cette grosse commande... Je viens de le retrouver aux faits-divers. Son usine a été déclarée en faillite, il s'est logé une balle dans la tête, il laisse une femme et plusieurs enfants à la rue... *(A suivre).*

Réglez votre abonnement en utilisant le compte de chèques (IV b 313). Ce mode de paiement vous évite des frais et simplifie la besogne de l'administration.

Peau du Diable
Vêtements spéciaux extra-solides 1703
Echantillons franco
Grötzinger, 1er-Mars 8

Dr Perrochet
31, Rue Léopold-Robert, 31
VACCINATIONS
1651 P21393C

LA SCALA

1755 Ce soir pour la dernière fois, la fin de:
VINGT ANS APRÈS
Galerie, 2.20, 1.60. — Parterre, 1.60, 1.10, 0.75
Dès Vendredi sur la scène: **CAROLINE** la réputée artiste des films Pathé Frères
CAROLINE CAROLINE

APOLLO

Ce soir au nouveau programme: 1756
L'Epervier Noir
Drame sensationnel en 6 actes de la marque «FOX»

TEMPLE FRANÇAIS - LE LOCLE
VENDREDI 13 avril 1923, à 20 h.
Conférence publique
et contradictoire
SUJET:
L'initiative douanière et la votation populaire du 15 avril
Orateurs:
Charles NAINE, Conseiller national
Paul GRABER, »
La Musique «La Sociale» et le Chœur mixte «Amitié» prêteront leur gracieux concours
Tous les citoyens y sont cordialement invités. 1742
Le Comité d'action pour la sauvegarde des droits constitutionnels en matière douanière.

Nous offrons: 1683
Bottines p' fillettes et garçons

Veau ciré, 9.80, 11.80, 13.80
Boxcalf, 14.80, 16.80, 19.80
» brun, 16.80, 19.80
Souliers bas
Sandales
Espadrilles
CHAUSSURES KURTH & Cie
La Chaux-de-Fonds 2, Balance, 2

Société d'Horticulture
Conférence publique P21436C
par M. E. NOVERRAZ, jardinier, au Parc du Musée, Loge 11, Samedi 14 avril, à 14 heures
Comment on élève les plantons
Culture sans vitres avec démonstration 1754
En cas de mauvais temps renvoi de huit jours

Casino de St-Imier
Portes 7 h. Séances 8 h.
JEUDI et VENDREDI 12 et 13 avril
Deux Grandes Conférences publiques
organisées par la Société Royale de géographie à Londres et le Club Alpin anglais, sous les auspices du Club Alpin suisse, section de St-Imier.
A l'assaut du Mont Everest
La plus haute montagne du Globe, avec films inédits et projections
Conférencier: M. Jacot-Guillarmod, de Paris
PRIX DES PLACES: Galerie fr. 1.65; Parterre fr. 1.10 (taxe comprise)
Location: Bazar du Vallon et au Casino. 1748

Cinéma de la Paix, St-Imier
Téléphone 1.38 1753
Jeudi à 8 heures
Programme de choix
Beyrouth et Saïda
Vue nature
Condition de Rio-Jim
WILLIAM HART, le favori de l'écran
Drame d'aventures émouvantes
Le Destin Rouge
Poignant drame d'aventures sensationnelles
L'action se passe sur les côtes de l'Espagne
Belle Humeur
Comédie en 2 actes
Prix réduits Prix réduits

Stade du F.-C. Etoile
(Eplatures) 1750
Dimanche 15 avril 1923, à 15 h.
Lausanne-Sports I
contre
ÉTOILE F.-C. I
pour le Championnat suisse Série A

CHAPEAUX
garnis et non garnis
pour dames et jeunes filles
Choix immense **BRANN** Bas prix
SA LA CHAUX DE FONDS
1749

Nous vendons au détail
au décilitre: 157
Eau de Cologne extra-forte Fr. 1.—
Eau de Quinine parfum fin „ 1.—
Eau dentifrice . . . . . „ 1.25
Vinaigre de toilette très fort, excellent pour adoucir le feu du rasoir „ 1.50
Parfumerie C. DUMONT
12, Rue Léopold-Robert, 12
S. E. N. & J., 5 % en timbres

MÉNAGÈRES!
Achetez votre savon 1752
A la Liquidation Générale
Savon de Marseille 72 %. - Très sec. - Plus de 2 ans de stock
AUX SOLDES MODERNES, Léop.-Robert 25

Pantalons
pr hommes, en drap tout laine faits sur mesures à fr. 18.-
PANTALONS D'ENFANTS et de SPORT, bas prix.
Draps pr complets, larg. 140 à 150 cm., le m. à fr. 8.-
S'adresser chez Mme LEMRICH-BECK, Fleurs 20, 3me étage. 8085

Marcel Jacot
Tapissier-Décorateur
Serre 8 Téléph. 15.51
Rideaux 5120

Bretelles
pr Messieurs et Garçons
Choix immense
de l'article le meilleur marché aux bretelles les plus soignées en soie
Se recommande, 1576
ADLER
51, Rue Léopold-Robert
LA CHAUX-DE-FONDS

Haute Nouveauté
Demi-saison
Manteaux
pour dames, gabardine laine, toutes teintes, très chics
Fr. 39.-
Costumes Tailleur
haute mode, jaquette brodée ou garnie tresse, doublée mi-corps, toutes teintes, 691
Fr. 39.-
Mme Marg. WEILL
Rue du Commerce 55
La Chaux-de-Fonds

Le Tabac

OPPO
est léger et tout de même très aromatique.
Faites un essai: une pipée ne vous revient qu'à
2 centimes un tiers.
Produit de la Manufacture de tabacs C. OPPLIGER-BERNE fondée en 1861.
OF23681b 1521

Bibliothèque publique
La Bibliothèque Publique sera fermée du
16 avril au 2 mai
P30164C 1737

Tapissier
Fernand BECK
Rue du Parc 96
Remontages de meubles et literie en tous genres
Travail prompt et soigné
Prix modérés 1697

Bouteilles fédérales sont achetées par Alcide WIDMER, Parc 104. Se rend à domicile. Tél. 20.20. 1333

MODES
Les Modèles de Paris sont arrivés 1704
AU PANIER FLEURI

CHAPEAUX
Grand choix de 7094
Jolies **petites cloches**
forme nouvelle
pour dames et jeunes filles dep. fr. 10.-, 12.- et 15.-
Au Magasin de Modes
Rue du Parc 75

Logement. A louer pour le 1er mai ou époque à convenir, beau petit logement de 2 chambres, cuisine, chambre-haute, grand bûcher, jardin. — S'adr. à M. Jean Girard, Eplatures-Temple Grise 14. 1688

Le Locle. Belle chambre meublée est à remettre avec pension si on le désire. — S'adresser à M. Henri Dubois, Envers 73. 1757

Le Locle A louer belle chambre au soleil, complètement indépendante, meublée ou non. Electricité. Petite dépendance. — S'adresser Crêt-Vaillant 29, 1er à droite. — A la même adresse, 2 chambres-hautes à louer, très propres. 1639

Le Locle. Les graines, potagères, de fleurs, ainsi que les petits oignons et échalottes, sont arrivés à l'épicerie-laiterie de la Grosse-Sonnette, rue Girardet 44. — Se recommande, Mme E. Jeanneret. 1693

Le Locle. A vendre un beau vélo de tourisme «Peugeot», bien conservé. — S'adresser Mi-Côte 13, rez-de-chaussée. 1712

A vendre un potager neuchâtelois à trois trous, en bon état, pour 20 fr., un petit fourneau rond. — S'adresser chez H. Schiess, Soleil 5. 1751

20 poussines sont à vendre, chez M. A. Huguenin, Calames, 14, **Le Locle.** 1680

Poussette. A vendre une poussette sur courroies. — S'adresser Promenade 4, 2me à gauche. 1726

A vendre un potager à gaz deux trous, pour le prix de fr. 6.— ainsi que deux vélos en bon état, pour le prix de fr. 60.— chacun. — S'adresser à toute heure au Poste de Police de l'Hôtel-de-Ville. 1666

Poussette à 4 roues, à l'état de neuf, est à vendre. — S'adresser Doubs 141, 2me étage à gauche. 1689

On demande à acheter un petit char à ressorts avec mécanique. — Adresser les offres à Numa Gressly, Boissons sans alcool, **Saint-Imier.** 1730

Malle. On demande à acheter une malle pas trop grande en bon état. Pressant. — S'adresser à A. Sandoz, rue du Doubs 135. 1708

Poussette en très bon état et un berceau osier sont à vendre. — S'adresser Buisson 7, au 2me étage. Même adresse, on cherche à acheter d'occasion un buffet de service. 1695

Occasion Pour fr. 95.—, 1 lit complet à une place, noyer massif, 3 chaises, 1 glace, 1 grande seille neuve avec chevalet, à vendre de suite. — S'adresser chez M. Robert, rue Bellevue 13, quartier Place-d'Armes. 1700

A vendre œufs de canard et d'oie pour couver. — Buffet du patinage. 1659

Mécaniciens. Tourneur et faiseur d'étampes, sont demandés de suite. — S'adresser par écrit ou se présenter le soir de 6 à 8 heures, chez M. A. Dreyfus, rue Numa-Droz 2a. 1702

ESS. JURE CHF. CONDS. F. DUCOMMUN ACHAT ARGENT PLATINE MONTES INT.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 2. Willy-Roger, à Jämes-Henri Montandon, mécanicien, et à Rosa Laubscher. — Odette-Rosine, à Eloi Rey, agent de police, à La Ch.-de-Fonds, et à Rosine Rey. — 4. Irène-Louise, à Henri-Emile Javet, empl. de ch. de fer, à Fleurier, et à Emma-Frieda Maurer. — Jean-Louis, à Philippe-Etienne Ducommun, agriculteur, à Rochefort, et à Rose-Marguerite Ducommun. — 6. Jaqueline, à Edmond Gindraux, boîtier, à La Chaux-de-Fonds, et à Hélène Michel. — Jämes-Henri-Claude, à Jämes-Henri Rognon, mécanicien, à Peseux, et à Margarita Klein. — Daisy-Thérèse, à Charles-Albert Perret, mécanicien C. F. F., à La Coudre, et à Nathalie-Esther Vuille. — Henri-Edouard, à Jules-Edouard Benninger, horloger, au Locle, et à Mionne-Stella Zutter.

Etat civil du Locle
du 11 avril 1923

Mariage. — Felber, Otto, employé aux C. F. F., au Locle, et Laubscher, Anna, née Knopf, à Belp (Berne).

Décès. — 2845. Pingeon, née Petitpierre, Madeleine-Berthe, épouse de Paul-Eugène, née le 18 juin 1901, Neuchâteloise.

Promesses de mariage. — Oppliger, Henri-Alfred, agriculteur, à La Chaux-de-Fonds, et Biedermann, Bluette-Germaine, au Locle. — Jossi, Ulrich-Werner, horloger, à Plainpalais, et Dubois, Léa-Elise-Hortense, horlogère, au Locle.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
du 11 avril 1923

Naissances. — Matthey-de l'Endroit, Mariette-Louise, fille de Auguste-Charles-Alphonse, employé au téléphone, et de Marguerite Studeli née Devins, Neuchâteloise. — Huguenin-Bergenat, Rose-Alice, fille de Henri-Alfred, agricult., et de Rose-Lucie née Grezet, Neuchâteloise.

Promesses de mariage. — Amez-Droz, Edouard, boîtier, Neuchâtelois, et Petermann née Bauer, Rosalia, ménagère, Bernoise. — Tripet, Constant, agriculteur, Neuchâtelois, et Fasnacht, Jeanne-Alice, couturière, Fribourgeoise et Neuchâteloise.

Décès. — 5060. Houriet, Henri-Louis, époux de Lise-Rina née Robert-Charrue, né le 11 décembre 1878, Bernois.

Inhumations

Jeudi 12 avril 1923, à 13 ½ h.

Mme Perrenoud-Langel, Rosette-Constance, 80 ans 10½ mois, rue du Parc 100. Depuis l'hôpital, sans suite.

M. Beausire, Charles, 69 ans 6½ mois, rue Numa-Droz 88.

Jusqu'à **70 %** de rabais

Grande LIQUIDATION générale
autorisée par la Préfecture

Nous vendons toujours toutes marchandises en stock avec des rabais énormes pour liquider le plus vite possible

Un lot **Souliers** bas, brun et noir, **13.50**
Un lot **Bottines** pr dam., brun et noir, **16.50**
Un lot **Souliers** fillett. et garç., dep. **10.50**
Un lot **Tabliers** pour fillettes, enfants et garçons, au prix de la toile.
Un lot **Blouses** pr dames, av. **70 %** de rab.
Un lot **Jupes** pour dames, depuis **6.50**
Un lot **Robes** pour dames, depuis **7.50**
Un lot **Lingerie** blanche et couleur, pour dames, fillettes et garçons, à prix dérisoires
et encore une centaine d'autres articles dont on supprime le détail 1717

Seulement
Rue Neuve 10
Le liquidateur, **ACHILLE BLOCH.**

Revue du jour

La Chambre des Communes s'émancipe !

Nos camarades travaillistes des Communes sont jeunes par l'ardeur qu'ils montrent dans les débats de la grave assemblée du Parlement britannique. S'il en faut croire l'agence Havas, (faisons pour l'instant les réserves d'usage !) ils ont même abandonné la froideur et le flegme habituels à leur race. Les salles de Westminster auraient eu leur « chahut » tout comme une simple Chambre française ! ou une assemblée de Hongrie !.

M. Bonar Law avait annoncé qu'il présenterait à nouveau, jeudi, sa motion de procédure. Après le sort qu'elle a subi mardi, on comprend l'émoi des travaillistes. M. Bonar Law ne voulait y faire qu'une légère modification. On nous dit bien que le chef du gouvernement a été accueilli par des applaudissements nourris de la part de ses partisans. Sans compter les cris de désapprobation partis des bancs de l'opposition, et les interrogations lui demandant pourquoi il n'avait pas démissionné, on ne peut nier que la défaite de mardi a produit une vive sensation en Angleterre. Les journaux soulignent la gravité de son échec, au point de vue moral. Le « Daily Chronicle » y voit l'indice certain que le ministère a perdu son prestige. Les partisans de M. Law ne cachent pas leur inquiétude.

Dans les milieux gouvernementaux anglais, on ne croit pas à une démission prochaine, mais plutôt à un remaniement partiel du ministère. En cas de démission, le successeur serait choisi à la Chambre des Communes et non à la Chambre des Lords. On parle de M. Baldwin. M. Chamberlain succéderait alors au chancelier de l'Echiquier.

Les Turcs à Lausanne.

Un télégramme d'Angora annonce l'arrivée de la délégation turque à Constantinople, le 15 avril, probablement. Elle repartirait le 18 de cette ville. La délégation serait composée d'Ismet pacha, président, de Riza Nou Bey et Assan Bey, délégués, quatre conseillers et quelques secrétaires et experts, ainsi que Rechad Nihad Bey, chargé du service de la presse.

Le gouvernement d'Angora est sur les dents. Il vient de rejeter l'arrangement conclu avec la Sublime Porte en ce qui touche les Régies ottomanes. Il n'accepte pas l'arrangement conclu pour les huit années écoulées et réclame cinq millions de livres turques. D'autre part, le haut commissaire français à Constantinople proteste contre l'attribution aux Américains de la construction et de l'exploitation des chemins de fer précédemment concédées à une société française par iradé impérial le 21 avril 1914 et la construction du port de Samsoun, un droit ayant été réservé à la France sur ce port, par le même iradé.

Grandeur et décadence militaire.

Wrangel aurait pu lire avec fruit le livre de Vigny. Le reliquat de la flotte marchande, donnée en gage à la France, par ce général réactionnaire, vient d'arriver dans le port de Marseille. Il reste douze bateaux. Le tonnage militaire avait déjà été livré à Bizerte. Après avoir servi aux services de remorque, à Constantinople, les bateaux de Wrangel firent un périple aventureux dans les ports de Grèce, d'Italie et de la Côte d'Azur. L'équipage, formé de 330 Russes, était escorté par des fascistes, quand il était descendu à Civita-Vecchia. Wrangel n'aurait jamais supposé que ses officiers et ses matelots seraient un jour les otages du gouvernement d'un ancien maçon révolutionnaire, converti sur le tard ! R. G.

CONFÉDÉRATION

A titre provisoire, la circulation des autos est autorisée le dimanche dans le canton de Soleure

SOLEURE, 12. — **Durant l'été dernier, la circulation des automobiles avait été interdite complètement le dimanche, entre quatorze et dix-huit heures. Cette année, le Conseil d'Etat a décidé qu'elle serait autorisée, à titre provisoire, jusqu'au 28 mai, sous certaines restrictions. Ensuite interviendrait une réglementation définitive, à la suite de la réunion de la conférence des directeurs de police suisses, qui doit avoir lieu à cette date.**

L'emprunt des C. F. F.

BERNE, 12. — La souscription pour le nouvel emprunt de 120 millions, plus 80 millions en option, lancé par les chemins de fer fédéraux, sera ouverte du 24 au 30 avril courant.

A la Banque Nationale

BERNE, 12. — On prévoit que M. A. Sarrasin, dont nous avons annoncé hier déjà la nomination à la vice-présidence du Conseil de banque de la Banque Nationale suisse, remplacera au Comité de banque M. Frei, ancien directeur de banque à Bâle. Ce dernier démissionne en raison de son âge. On espère que M. Hirter, qui quitte la direction, continuera cependant de faire partie du Conseil de banque, à titre de membre.

Accord entre la Suisse et la Suède

BERNE, 12. — Un accord a été passé avec la Suède lequel stipule d'une part que les Suisses tombant au chômage en Suède seront traités à égalité des chômeurs ressortissants du pays et d'autre part que les Suédois domiciliés en Suisse recevront, en cas de chômage, les mêmes secours que les citoyens suisses.

Le chômage diminue à Soleure

SOLEURE, 12. — Resp. — Selon le rapport mensuel de l'Office cantonal de Soleure, le chômage a considérablement diminué dans ce canton. Le nombre des chômeurs complets au 1er avril s'élève à 909 contre 1265 au 1er mars 1923, soit une diminution de 356 ; le nombre des chômeurs partiels est de 402 (642). Diminution 240. Le nombre total des chômeurs est de 1311 contre 1907 au 1er mars 1923, soit une diminution de 596.

DERNIÈRE HEURE

(Dépêches et Services spéciaux de « La Sentinelle »)

Coup de main turc sur l'île italienne de la mer Egée

Une garnison massacrée

PARIS, 12. — Havas. — **Les journaux publient une dépêche de Londres annonçant que d'après un télégramme reçu de Rodhes, via Athènes, des irréguliers turcs auraient effectué un raid sur la petite île de Castellorezzo. Les Turcs auraient massacré la petite garnison italienne, fusillé plusieurs nobles grecs et mis la main sur l'administration civile. Les autorités françaises et anglaises de Rodhes ayant immédiatement envoyé des secours, tous les irréguliers turcs auraient été faits prisonniers.**

Les fascistes allemands au travail

La République est menacée

LONDRES, 12. — Sp. — Le « Daily Herald » publie un télégramme de son correspondant à Berlin, Philippe Price, selon lequel il y a des signes évidents d'une nouvelle préparation de coup d'Etat en Allemagne. Comme d'habitude, c'est en Bavière que l'affaire se prépare. Les organisations fascistes allemandes sont prêtes à renverser le cabinet Cuno, si celui-ci montre des velléités d'accommodement avec les puissances de l'Entente, afin d'arriver à une solution raisonnable du conflit de la Ruhr. Cette solution exigerait des concessions et des sacrifices de la part de l'oligarchie capitaliste qui contrôle l'industrie germanique. Il devient de plus en plus net que les organismes nationalistes de Munich, Hakenkreuzler et partisans de Hittler, ont étendu le réseau de leurs sections dans toute l'Allemagne.

La semaine dernière, l'Union de la Patrie allemande, dont le siège est à Munich, a réclamé du cabinet Cuno qu'il abolisse la journée de huit heures dans le Reich, qu'il rétablisse le travail aux pièces dans les usines et qu'il supprime le parti communiste. Le correspondant du « Vorwaerts » dans la capitale bavaroise vient d'être arrêté, sous prétexte qu'il avait fourni des informations sur l'activité des associations fascistes secrètes.

La « Rote Fahne » de Berlin a été supprimée, sous prétexte qu'elle avait insulté le gouvernement Cuno, en dévoilant le fait qu'il sacrifie les intérêts des ouvriers allemands luttant dans la Ruhr, en ne prenant en considération que les buts de l'oligarchie industrielle. Les derniers événements prouvent que les nationalistes réactionnaires de Bavière ont des agents jusque dans le service de police prussien. L'activité des fascistes allemands prend toujours plus d'ampleur.

CARLSRUHE, 12. — Wolff. — Répondant à la Diète à une interpellation, le ministre Remmele a déclaré que le gouvernement vouait toute son attention au mouvement socialiste national, qu'il ne tolérerait pas d'organisations d'autoprotection de tendances politiques, le maintien de l'ordre étant exclusivement du ressort des autorités de l'Etat. Le gouvernement badois a pris toutes les mesures nécessaires à l'égard des nationalistes et poursuivra ses efforts dans ce sens.

DUSSELDORF, 12. — Havas. — L'activité des organisations communistes continue à se manifester dans les territoires de la Ruhr, où elle semble gagner actuellement du terrain. A Bochum, le parti communiste organise mercredi et jeudi d'importantes réunions auxquelles il convie tous les ouvriers de la région afin de préparer la lutte contre les nationalistes.

M. CUNO VA PARLER

Pourvu que la montagne n'accouche pas d'une souris, comme la dernière fois !

BERLIN, 12. — Wolff. — *Plusieurs journaux annoncent que le chancelier a convoqué pour aujourd'hui jeudi, une réunion des chefs de partis. Le principal objet de cette conférence serait le discours que le ministre des affaires étrangères prononcera très prochainement au Reichstag.*

Dans les territoires rhénans

BERLIN, 12. — Le commissaire du Reich pour les territoires occupés, a protesté, au nom de son gouvernement, auprès de la commission interalliée, contre la décision de celle-ci, d'exiger que les autorités allemandes informent préalablement les puissances occupantes de toutes les arrestations projetées d'un ressortissant allemand et que, en cas d'arrestation en flagrant délit, le coupable fut immédiatement conduit au bureau de la commission.

Un enfant tombe sans se tuer d'une hauteur de 15 mètres

LE MANS, 12. — Etant monté dans le clocher de l'église Notre-Dame des Marais, à la Ferté-Bernard, le jeune Lenoir, treize ans, actionnait les cloches à l'occasion d'un baptême. Il perdit l'équilibre et fut précipité dans le vide, de quinze mètres de hauteur. Tombé sur une caisse, il ne s'est pas tué, mais il porte de multiples blessures.

Pour l'amour de Mahomet

Les femmes indoues savent aussi se crêper le chignon !

AMRITZAR, 12. — Havas. — L'état de tension qui règne depuis quelque temps entre femmes mahométanes et hindoues par suite de l'esprit de prosélytisme qui anime les deux religions a provoqué de graves désordres au cours desquels 20 Hindous ont été blessés. La troupe est intervenue, mais sans faire usage de ses armes. **Le calme a été rétabli. Par mesure de précaution, des patrouilles circulent dans les rues.**

Les travaillistes chantent « Le Drapeau rouge »

Scènes tumultueuses à la Chambre des Communes

LONDRES, 12. — Havas. — La défaite subie par le gouvernement dans une question d'ordre purement technique a eu aujourd'hui pour conséquence des scènes très tumultueuses dans l'enceinte de la Chambre des Communes. Le chancelier de l'Echiquier, M. Baldwin, venait de déposer de nouveau la motion de procédure qui avait été cause de l'échec du gouvernement, mardi soir, lorsque les membres du groupe ouvrier se sont livrés à de bruyantes protestations, auxquelles les conservateurs ripostèrent. Le président n'a pas tardé à imposer silence aux extrémistes antigouvernementaux. Ceux-ci, en entendant le président annoncer que la motion avait été votée entonnèrent le chant du « Drapeau Rouge ». Le président ayant annoncé ensuite que la séance serait suspendue pendant une heure, les scènes de désordre se sont reproduites avec plus de violence encore. Un député ouvrier écossais s'avança vers le banc des ministres et frappa le sous-secrétaire d'Etat aux colonies avec les documents qu'il portait à la main. Ses collègues sont intervenus pour l'empêcher de se livrer à de nouvelles violences. Plusieurs autres députés ouvriers, en proie à une exaltation extrême, ont essayé de se glisser derrière le fauteuil présidentiel, dans l'intention évidente de se livrer à des voies de fait contre les députés partisans du gouvernement, mais après une courte bagarre, ils ont été empêchés. Le président, usant du droit que lui confère le règlement, a ajourné la Chambre à jeudi. On assure que cet ajournement si précipité, après une reprise de séance, est dû au fait que les députés ouvriers étaient résolus à empêcher mercredi tout débat.

Une grève d'instituteurs en Angleterre

LONDRES, 12. — Cinq cents instituteurs du district de Croydon viennent de se mettre en grève à la suite d'une réduction de cinq pour cent de leurs salaires. Sur cent écoles, vingt-deux seulement sont ouvertes grâce à des instituteurs volontaires. Quatorze directeurs d'écoles seulement sont restés à leur poste et trente mille enfants qui devaient rentrer des vacances de Pâques voient ainsi leur congé prolongé.

L'AFFAIRE JUDET

PARIS, 12. — Havas. — Mme Bernain de Ravisi a adressé mercredi après-midi à M. Cluzel, juge d'instruction, par l'intermédiaire de son ex-défenseur, Me André Berthon, une lettre assez longue, où elle met en cause Mme Bosshardt, l'un des principaux témoins dans l'affaire instruite contre M. Ernest Judet. Elle formule dans cette lettre un certain nombre d'accusations qu'elle déclare propres à diminuer la valeur des témoignages apportés par Mme Bosshardt. Elle termine en protestant de nouveau de son innocence et de celle de M. Paul Meunier. M. Cluzel a joint cette missive aux pièces de son dossier.

Un amateur de pendules !

AMIENS, 12. — Havas. — Le Conseil de guerre d'Amiens a condamné mercredi, à 20 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour, l'ancien capitaine Johann Imhoff, du 110e régiment d'infanterie allemand, ingénieur à Ludwigshafen, pour pillage en 1918 du château de Mancreux à Tavérolles, dans l'Aine, propriété du marquis de Lubersac, sénateur.

Des savants suisses en Afrique

CASABLANCA, 12. — Havas. — La mission scientifique suisse, composée de 13 savants de diverses universités helvétiques, venue visiter la flore et la faune du Moyen-Atlas et les régions bien connues de Taza, Taourirt, Fez, Meknes et des forêts d'Azrou et de Tamora, a terminé ses travaux et est repartie en France par le paquebot « Siguig », courrier de Bordeaux.

Le patriarche russe n'est pas mort

RIGA, 12. — Havas. — La mission des Soviets à Riga annonce que le procès du patriarche orthodoxe Thikon a été retardé pour quelque temps.

RIGA, 12. — Havas. — C'est à la suite de vives discussions entre les chefs soviétistes que le procès du patriarche Tihkon a été ajourné. Les modérés demandaient que le procès fut annulé. Les extrémistes refusèrent, alléguant l'impossibilité de se laisser influencer par les puissances capitalistes.

Protestation des Genevois

GENEVE, 12. — Une grande assemblée a eu lieu mercredi soir à Genève contre les exécutions des prêtres catholiques à Moscou, et en particulier de Mgr Butkievitch.

Le temps de la flibuste serait-il revenu ?

Un équipage massacré

NEW-YORK, 12. — Il vient de se passer, sur la côte de l'Etat de Massachusetts, un fait qui rappelle les aventures des pirates et des boucanier d'antan.

Les gardes côtiers ont trouvé, en mer, un vapeur abandonné et dont le pont paraissait avoir été le théâtre d'une lutte désespérée. Quelques instants après, le vapeur sautait : ses chaudières ayant fait explosion.

Les autorités croient se trouver en présence d'un vapeur chargé de champagne et de whisky. A la faveur du brouillard, le bateau a été attaqué par des pirates, qui ont dû s'emparer de la cargaison en massacrant l'équipage, dont on a retrouvé les cadavres qui portaient, tous, des blessures et des mutilations.

Le vapeur, du nom de « John-Dwight » venait, en effet, des Bahamas, centre de ravitaillement en **boissons, des forceurs de blocus.**

Le petit roi dans la grand'ville !

Victor-Emmanuel à Milan

MILAN, 12. — Le roi est arrivé à Milan jeudi matin, à 8 heures 20. Des préparatifs exceptionnels avaient été faits pour cette réception et la ville était pavoisée et décorée avec un luxe grandissime. Il convient de rappeler que cette visite du souverain italien à Milan revêt un caractère politique important. En effet, depuis l'époque où l'administration de la grande cité lombarde est tombée aux mains des socialistes, il y a neuf ans, Victor-Emmanuel III, avait toujours entouré ses visites à Milan d'une extrême réserve. L'arrivée a été des plus solennelle. Le roi s'est rendu au Palais Municipal dans la grande voiture de gala, acclamé par une foule immense qui se pressait sur le passage du cortège. Au Palais municipal, M. Mangiagalli, syndic et sénateur, a souhaité la bienvenue aux souverains, au nom de la ville.

Réd. — *Il fallait l'arrivée au pouvoir de Mussolini, ancien directeur de l'organe qui fit remporter la grande victoire électorale d'il y a neuf ans aux ouvriers de la cité industrielle lombarde, pour permettre à Victor-Emmanuel d'abandonner ses bouderies et son demi-deuil monarchiste, quand il allait en visite à Milan. Ce ne sera pas le moindre succès du dictateur Mussolini, d'avoir remis du ripolin sur la royauté.*

A l'heure qu'il est, l'administration municipale de Milan est aux mains du Bloc national fasciste. C'est celui-ci qui a voulu donner au voyage du roi la valeur d'un acte de fidélité et de contrition de la ville de Milan envers le souverain. C'est toujours ça ! C'est peut-être pour bien marquer ce retour aux vieilleries désuètes que le roi a dédaigné cette fois-ci son automobile et qu'il s'est fait transporter au Palais municipal et à la Scala (où a lieu la séance d'inauguration de la foire, dans son antique calèche. Ce soir, les Milanais auront au moins le plaisir d'entendre sur la place du Dôme un concert superbe, formé de 2000 chanteurs et de 8 musiques.

Nous prions nos lecteurs de se reporter à l'article d'Edmond Privat, en première page. Il y montre très justement combien la royauté italienne a été mise de côté, depuis que règne le dictateur Mussolini. Et il est assez piquant de voir un roi devenir dans son propre pays, l'homme en qui le peuple peut incarner ce qui reste d'esprit démocratique dans les milieux gouvernementaux. Peut-être faudrait-il juger l'accueil des Milanais pour le petit roi, sous cet angle-là, pour en comprendre l'exacte signification. Et ce ne serait pas à la louange des chemises noires, devenues plus royalistes que le roi. R. G.

Drame de l'air

SEVILLE, 12. — Havas. — Un avion venant de Tetouan et piloté par deux commandants d'état-major du génie a fait une chute. Les deux aviateurs ont été tués. L'appareil est entièrement détruit.

EN SUISSE

L'augmentation du prix de la viande, à Zurich

ZURICH, 12. — Resp. — Une augmentation du prix de la viande doit être envisagée incessamment à Zurich et cela à cause du manque de bétail.

LA CHAUX-DE-FONDS

M. Matthias a-t-il été reçu à l'Elysée ?

Mercredi 11 avril, le président de la République française et Mme Millerand recevaient, à l'Elysée, la délégation suisse invitée par le gouvernement français à se rendre dans les régions dévastées pour y constater les conditions d'existence qui sont faites aux enfants. On sait que M. Matthias faisait partie de cette délégation.

Prenez garde !

Nous risquons d'être victimes d'une confusion à l'occasion de la votation du 15 avril. En effet, pour se prononcer

contre la violation de la Constitution

pour condamner

le sabotage du referendum

pour lutter contre les

nouveaux droits poussant à la vie chère

il faudra voter

OUI

Faites comprendre cela à tous les électeurs, car ils seront enclins à se tromper et à déposer un NON dans l'urne pour se prononcer contre les nouveaux droits. C'eût été le cas si on ne nous avait pas RAVI LE DROIT de referendum. Pour accepter l'Initiative qui empêcherait dans l'avenir le sabotage d'un droit constitutionnel et qui prévoit la suppression du nouveau tarif,

il faut voter OUI

Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande		Offre	
PARIS	36.10	(36.45)	36.55	(37.—)
ALLEMAGNE	—.0225	(-.0225)	-.03	(-.03)
LONDRES	25.47	(25.43)	25.53	(25.50)
ITALIE	27.—	(27.—)	27 40	(27.40)
BELGIQUE	31.—	(31.40)	32.60	(32 10)
VIENNE	—.005	(-.005)	-.01	(-.01)
PRAGUE	16.10	(16.10)	16.50	(16.50)
HOLLANDE	214.—	(213.75)	214.75	(214.50)
[illegible]	83.50	(83.25)	84.—	(84.—)